



Envoyé en préfecture le 13/03/2026

Reçu en préfecture le 13/03/2026

Publié le 17/03/2026

ID : 060-266003441-20260311-9_2026-BF



Compte Administratif 2025 et Budget Primitif 2026

Le Compte Administratif (CA)

- Retrace l'ensemble des **recettes et des dépenses réalisées** au cours de l'exercice.
- Il fait ressortir la situation des crédits consommés à la clôture de l'exercice ainsi que les restes à réaliser (RAR).
- L'approbation du **Compte Administratif constitue l'arrêt des comptes du budget général du CCAS**. De ce fait, le Compte Administratif doit être en concordance avec le compte de gestion établi par le trésorier.

Le Budget Primitif (BP)

- Retrace l'ensemble **des recettes et des dépenses autorisées et prévues** pour l'année à venir.
- Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité.
- Il constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel du CCAS.
- Par cet acte, le Président du CCAS, ordonnateur, est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile.
- Le budget primitif 2026 tient compte du budget primitif et du compte administratif 2025, ainsi que des projets en cours.

Compte Administratif 2025



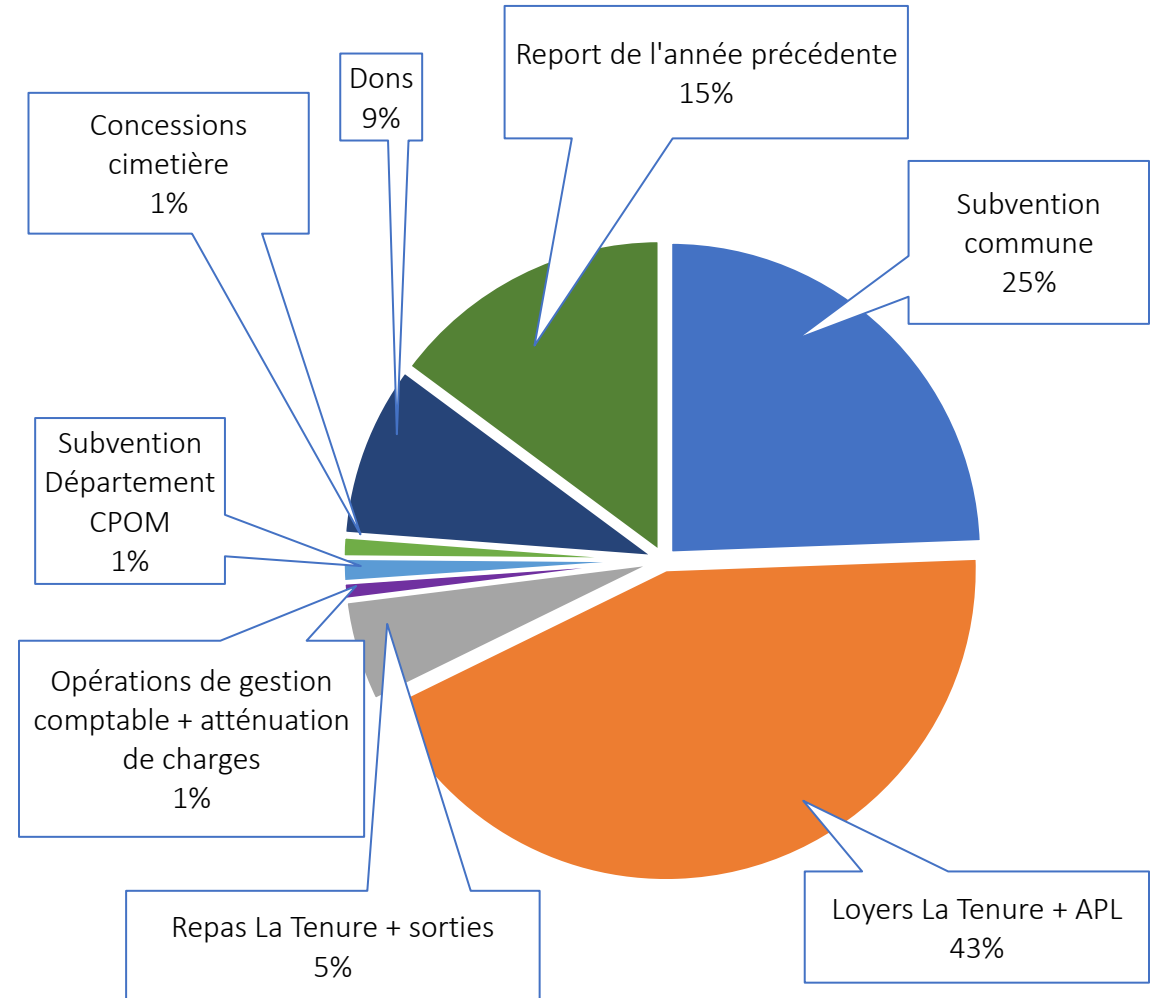
La section

FONCTIONNEMENT

Les recettes

En 2025, les recettes de fonctionnement s'élèvent à 614 439 € :

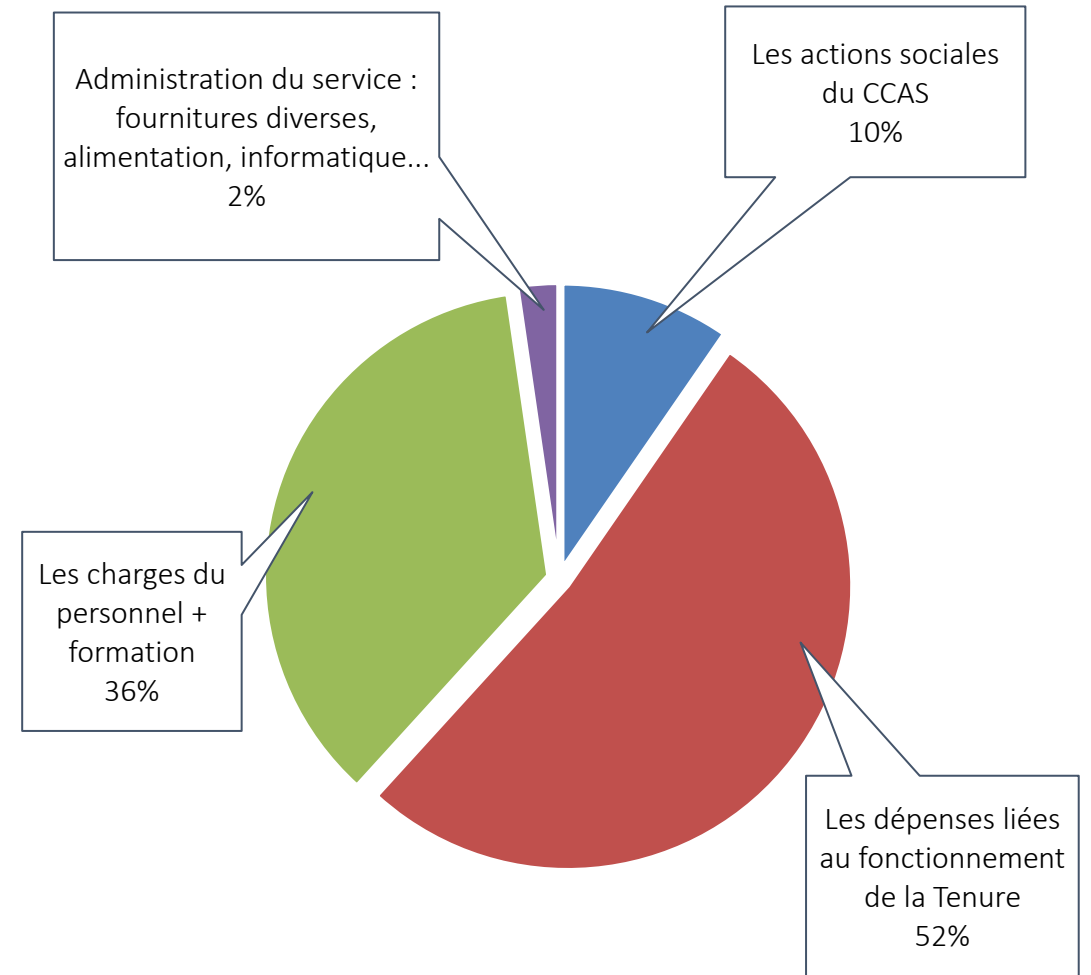
- **Loyer + + APL La Tenure** : 266 261 € (43%)
- **Subvention communale** : 150 000 € (25%)
- Repas la Tenure / animations : 32 387 € (5%)
- Subvention du Département (CPOM) : 7 605 € (1%)
- Concessions cimetièrè (30% du tarif) : 5 391 € (1%)
- Opérations comptables + atténuation de charges : 6 538 € (1%)
- Dons : 55 000 € (9%)
- Report de l'année précédente : 91 255 € (15%)



Les dépenses

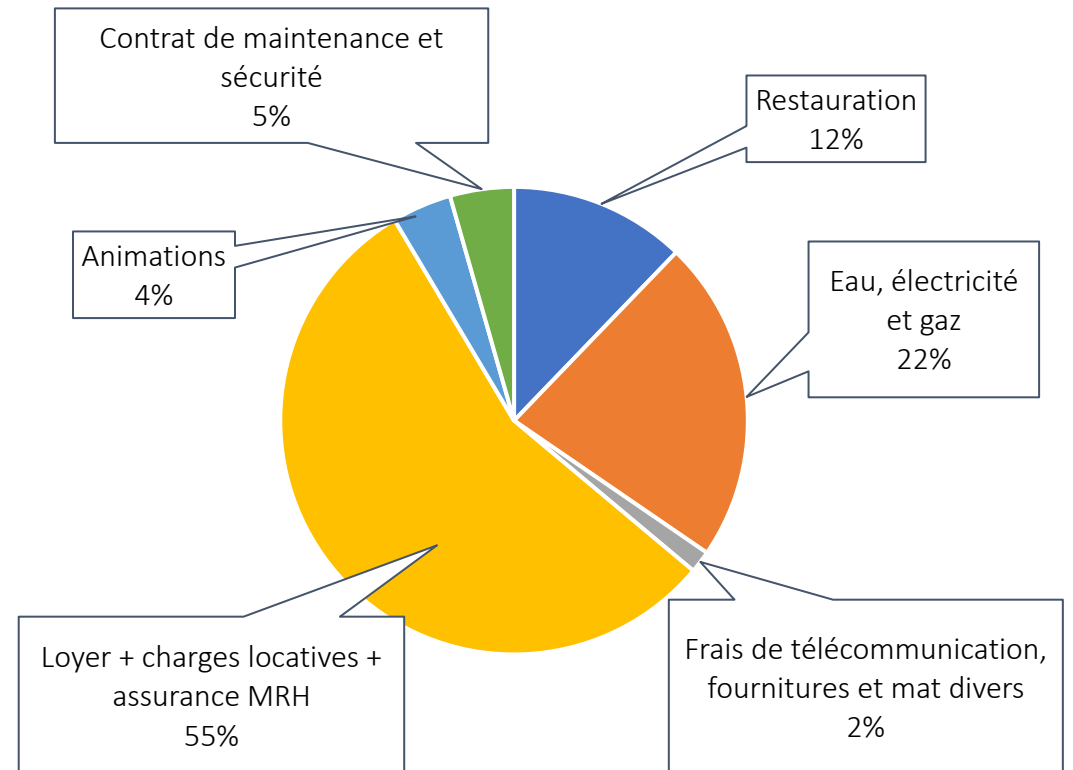
En 2025, les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 605 267,26 € :

- **Les dépenses liées au fonctionnement de la Tenure** : 315 580 € (52%)
- Les charges du personnel + formation : 217 568 € (36%)
- Les actions sociales du CCAS : 58 197 € (10%)
- L'administration générale du service : 13 922 € (2%)



Les dépenses liées au fonctionnement de la tenure

- Le loyer, les charges locatives et l'assurance habitation : 174 694 € (55%)
- L'eau, l'électricité et le gaz : 70 555 € (22%)
- La restauration : 38 507 € (12%)
- Les contrats de maintenance et sécurité : 13 950 € (5%)
- Les animations : 13 032 € (4%)
- Les frais de télécommunication, fournitures et matériel divers : 4 842 € (2%)



Les charges du personnel + formation

En 2025, le CCAS compte 6 agents :

Envoyé en préfecture le 13/03/2026
Reçu en préfecture le 13/03/2026
Publié le 17/03/2026
ID : 060-266003441-20260311-9_2026-BF

S²LO

1 ETP responsable
3 ETP adjoints techniques
+ 1 contrat alternance
+ 1 activité accessoire de Directeur

La responsable du CCAS :

- Gestion et suivi administratif et financier du service
- Mise en place et coordination des actions sociales de la commune
- Accompagnement social individuel, aide financière, ouverture de droits etc.
- Gestion des demandes de logement social
- Enquêtes sociales dans le cadre d'assignation au tribunal, d'obligation alimentaire, de domiciliation
- Encadrement de la Résidence



Les 3 agents ont pour mission d'offrir un cadre de vie sécurisant aux résidents de la Tenure, en favorisant un environnement de bien-être et de confort au quotidien. Ils entretiennent les parties communes de la résidence et participent à la dynamique de groupe et la vie en collectivité.

Ils gèrent également le minibus (2 jours par semaine).

Les agents sont polyvalents mais ont chacun leur spécificité :

- 1 Gestionnaire d'établissement et animatrice
- 1 Référent travaux/espaces verts
- 1 Référent suivi des stocks et travaux/espaces verts

Le **contrat d'alternance** a pris fin en septembre 2025.

Les actions sociales

A destination des enfants et adolescents

- Participation aux classes de neige et découverte : 14 160 €
 - Pass' Associatifs : 8 250 €
 - Jobs d'été : 750 €
- = 25 160 €**



A destination des seniors

- 1 thé dansant + festivités de Noël + plan canicule
- = 29 575 €**



A destination des familles

- Aides financières : 2 520 €
 - Sortie familiale : 940€
- = 3 460 €**

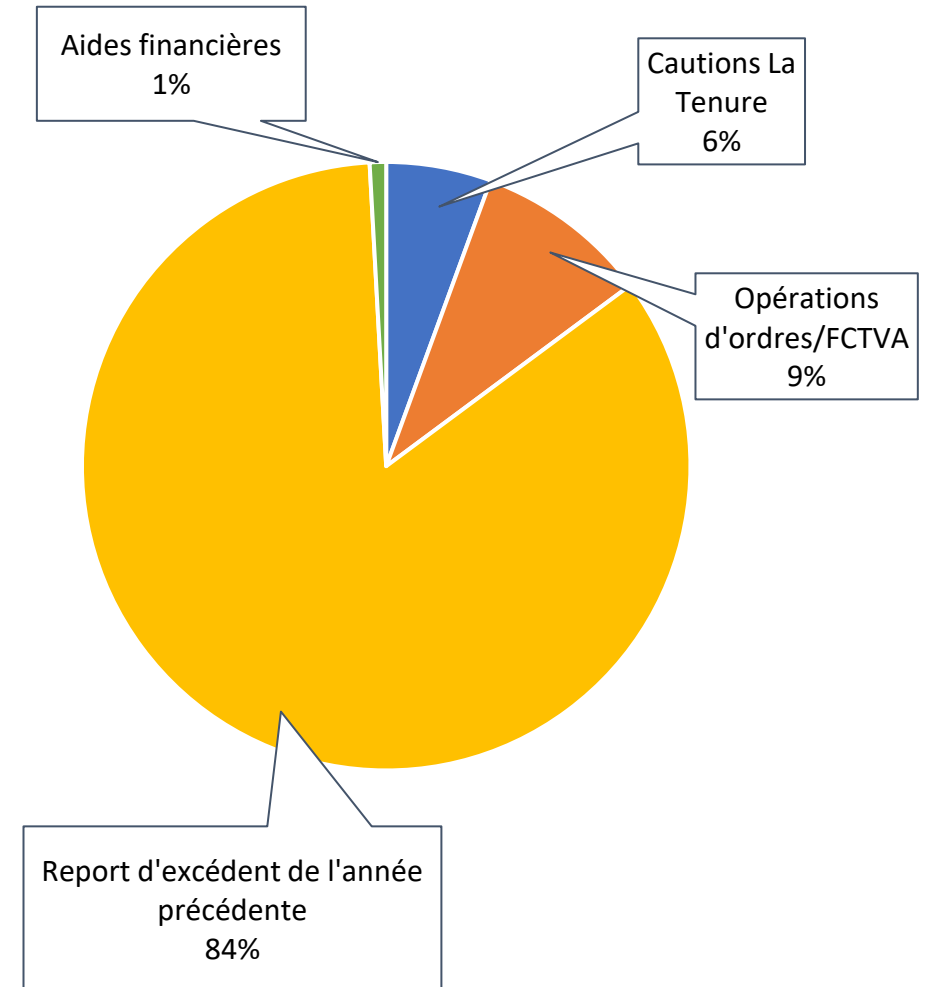


La section INVESTISSEMENT

Les recettes

En 2025, les recettes réelles d'investissement s'élèvent à 98 195 € :

- Opération d'ordre/écritures comptables/FCTVA : 9 096 € (9%)
- Cautions La Tenure : 5 480 € (6%)
- Remboursement prêt aides financières : 856 € (1%)
- Report de l'année précédente : 82 763 € (84%)



Les dépenses

En 2025, les dépenses d'investissement s'élèvent à 37 221 €, dont 19 630 € reste encore à réaliser.

Investissements en mobiliers à la suite des travaux réalisés : télévision, bibliothèque, buffet, vaisselle, parasol et tonnelles, chaises : 18 930€

Changement du système de vidéo-surveillance pour renforcer la sécurité : 1 200€

Remplacement du moteur de désenfumage : 7 000€

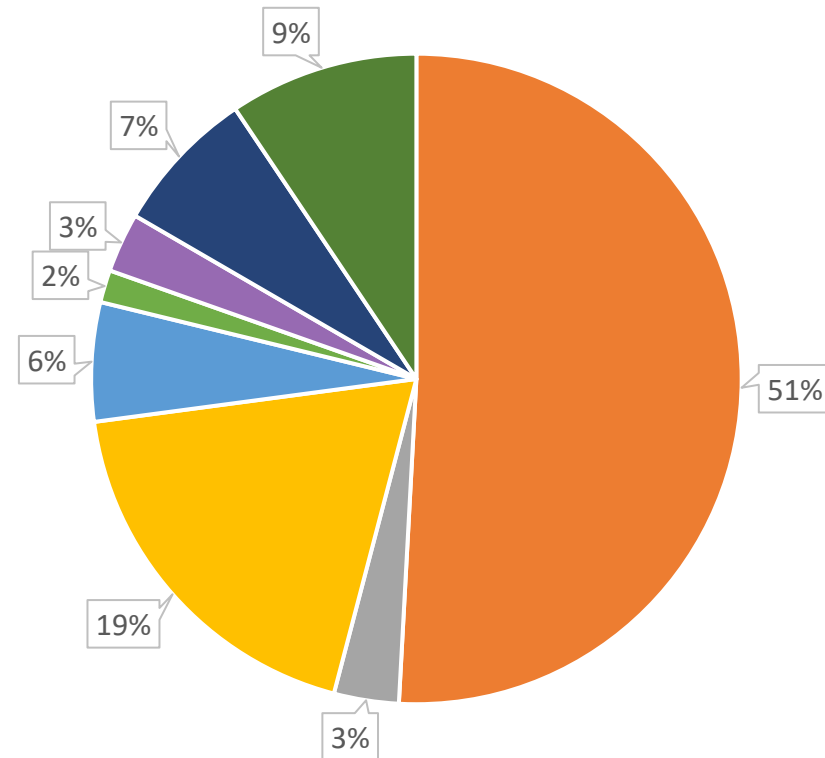
Changement de l'ensemble des cylindres des portes : 2 200€

Travaux d'isolation de la laverie : 600€

Changement du dispositif de DAE (Défibrillateur Automatisé Externe) : 1 100€

Matériel bureautique et Informatique : 2 690€

Ecriture comptable et caution : 3 500€



L'AFFECTATION DES RESULTATS

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés (1)		91 254,81 €		82 762,68 €	- €	174 017,49 €
Opérations de l'exercice	605 267,26 €	523 184,67 €	37 221,54 €	15 433,23 €	642 488,80 €	538 617,90 €
Totaux	605 267,26 €	614 439,48 €	37 221,54 €	98 195,91 €	642 488,80 €	712 635,39 €
Résultat de clôture (=CA)		9 172,22 €		60 974,37 €		70 146,59 €

BUDGET PRIMITIF 2026



Envoyé en préfecture le 13/03/2026
Reçu en préfecture le 13/03/2026
Publié le 17/03/2026
ID : 060-266003441-20260311-9_2026-BF

Les priorités budgétaires déterminées dans le Budget Primitif

1. Maintien et développement des actions sociales de proximité

2. Sécurisation et conformité de la Résidence La Tenure

3. L'Analyse des Besoins sociaux

4. Adaptation des moyens humains à la charge de travail

5. Développement d'une offre de logements sociaux portée par le CCAS

→ Acquisition de 10 logements en PLS auprès de PROMOGIM

La section

FONCTIONNEMENT

Les recettes

- Augmentation recettes générées par la Tenure car augmentation des loyers à compter du 01/01/2026
- Recettes supplémentaires perçues par le CCAS : loyers des 10 logements
- Report diminué
- Augmentation de la subvention communale pour maintenir le budget à l'équilibre

	BP 2025	CA 2025	BP 2026
Recettes générées par la Tenure			
Repas	50 000,00 €	32 386,84 €	40 000,00 €
APL	10 958,19 €	5 814,00 €	10 000,00 €
Revenus d'immeuble	218 000,00 €	260 447,55 €	260 448,00 €
CPOM	14 442,00 €	7 605,00 €	14 442,00 €
TOTAL	293 400,19 €	306 253,39 €	324 890,00 €
Recettes perçues par le CCAS			
10 logements	- €	- €	44 695,00 €
Remboursement RH	3 500,00 €	3 465,00 €	10 000,00 €
Concession Cimetière	8 000,00 €	5 392,18 €	7 000,00 €
FCTVA + opération comptables	306,00 €	415,68 €	1 356,00 €
Subvention communale	236 000,00 €	150 000,00 €	329 614,00 €
Dons/remboursements	30 000,00 €	55 000,00 €	- €
Report	91 254,81 €	91 254,81 €	9 172,22 €
Produits exceptionnel	- €	2 658,42 €	600,00 €
TOTAL	369 060,81 €	308 186,09 €	402 437,22 €
TOTAL	662 461,00 €	614 439,48 €	727 327,22 €

Les dépenses

- Stabilisation des dépenses liées au fonctionnement de la Tenure
- Stabilisation des charges du personnel
→ réflexion en cours pour une mutualisation des ressources humaines avec la Mairie
- Stabilisation des dépenses liées aux actions d'aides sociales
- Augmentation des charges d'administration du CCAS liées à l'augmentation des primes d'assurances et le projet d'Analyse des Besoins Sociaux
- Nouveau poste de dépenses : intérêts d'emprunt pour l'achat des 10 logements PLS

	BP 2025	CA 2025	BP 2026
La Tenure	332 521,00 €	315 579,10 €	331 400,00 €
Personnel et formation	244 700,00 €	217 568,30 €	248 500,00 €
Aides sociales	64 016,00 €	58 197,39 €	65 350,00 €
Administration CCAS	21 224,00 €	13 922,47 €	45 243,00 €
Projet achat des 10 logements <i>Intérêts d'emprunts</i>			36 834,00 €
TOTAL	662 461,00 €	605 267,26 €	727 327,00 €



La section INVESTISSEMENT

Les recettes

La nouveauté : l'emprunt pour l'achat des 10 logements
 PLS de 1 900 000€

	BP 2025	CA 2025	BP 2026
Tenure			
FCTVA	- €	894,13 €	1 000,00 €
Cautions	3 400,00 €	5 480,00 €	3 000,00 €
Opération ordre	8 495,00 €	8 203,10 €	13 643,00 €
TOTAL Tenre	11 895,00 €	14 577,23 €	17 643,00 €
CCAS			
Emprunt	- €	- €	1 900 000,00 €
Prêt aides financières	- €	856,00 €	1 000,00 €
TOTAL CCAS	- €	856,00 €	1 901 000,00 €
Report	82 762,68 €	82 762,68 €	60 974,37 €
TOTAL	94 657,68 €	98 195,91 €	1 979 617,37 €

Les dépenses

- Nécessité de changer le matériel SSI (Système Incendie) + le système d'interphone qui sont devenu obsolète
- Reste à réaliser : le moteur de désenfumage et les 50 chaises
- L'achat des 10 logement PLS

Envoyé en préfecture le 13/03/2026

Reçu en préfecture le 13/03/2026

Publié le 17/03/2026

ID : 060-266003441-20260311-9_2026-BF



	BP 2025	CA 2025	BP 2026
TOTAL	94 658,00 €	56 852,00 €	1 979 617,00 €
dont mobilier, décoration etc. Tenure	48 000,00 €	16 000,00 €	3 000,00 €
dont mobilier et matériel informatique	5 000,00 €	3 500,00 €	5 000,00 €
dont divers (TPE, cylindre porte, vidéosurveillance, DAE, désenfumage)	17 000,00 €	13 152,00 €	50 000,00 €
dont le reste à réaliser (cuisine)	20 500,00 €	20 500,00 €	19 631,00 €
dont écritures comptables + cautions	4 158,00 €	3 700,00 €	4 306,00 €
Achats des 10 logements PLS			1 897 680,00 €

MERCI POUR VOTRE ATTENTION
